

PERSO **VÉCU**

« Je travaille plus pour apprendre plus ! »

Jeune développeur, passionné par son métier, Jean-Luc Nguyen est aussi un auto-entrepreneur qui exerce en free lance en plus de son emploi de salarié en agence.

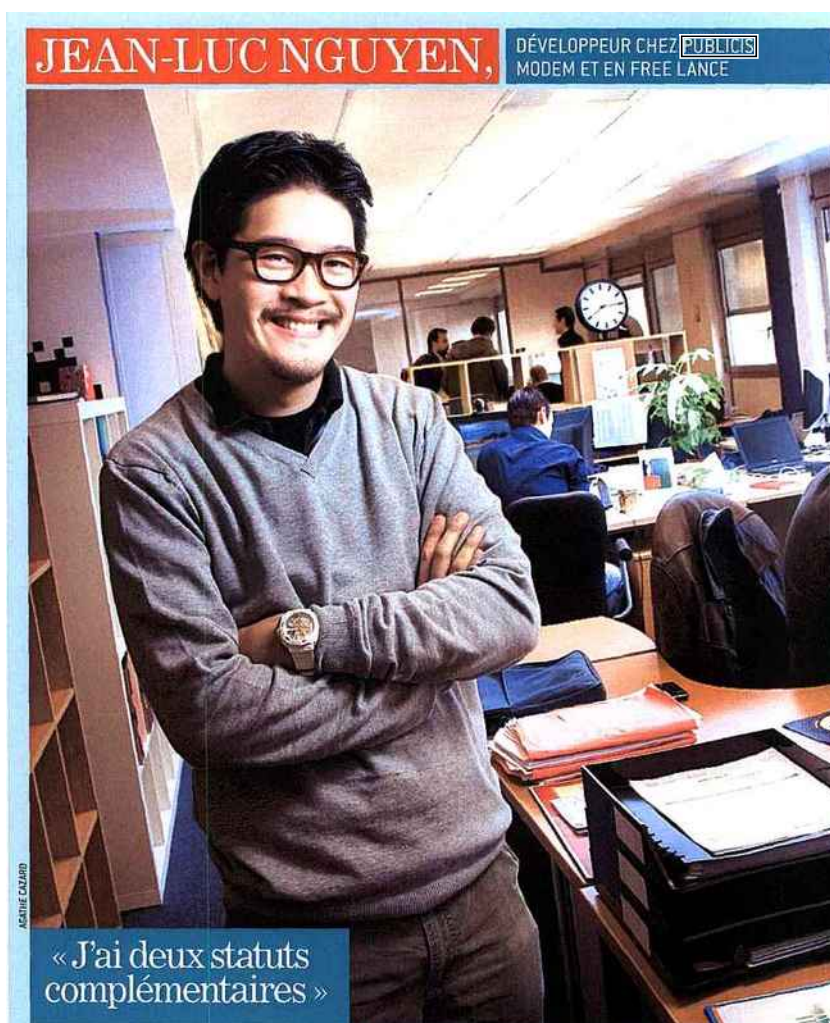
Aux heures de bureau, Jean-Luc Nguyen est développeur spécialisé Lamp (Linux, Apache, MySQL, PHP), salarié de l'agence web parisienne Publicis Modem. A ce titre, il travaille principalement sur des sites internet à gros trafic et des blogs, tels que ceux de LG ou d'IDTGV. Le soir venu, de retour chez lui, débute sa deuxième activité : celle de... développeur en free lance. A 28 ans, Jean-Luc Nguyen mène une double vie professionnelle.

Ce choix réfléchi et assumé forme son quotidien depuis le mois de juillet 2009, date à laquelle il a opté pour le statut d'auto-entrepreneur. Il l'explique très simplement. « J'aime beaucoup mon métier et je ne compte pas mes heures. Plus vous travaillez, plus vous apprenez. »

Des compétences très recherchées

Après un détour par deux autres sociétés, « histoire de changer d'air et de découvrir d'autres environnements de travail », Jean-Luc Nguyen prend le soin de faire inscrire dans son contrat de travail avec Publicis Modem cette possibilité d'exercer en free lance en dehors de ses heures de travail. Ses compétences recherchées le mettent en position de négocier. En outre, son employeur n'a pas de raison de s'opposer à sa requête. « Je ne travaille pas sur les mêmes types de budget en free lance et dans mon agence, donc je ne fais pas concurrence à mon employeur. »

Ce travail en sus lui apporte un complément de revenus non négligeable, de l'ordre d'un treizième mois. Mais ce n'est pas



le seul avantage. « Ce statut me permet de prendre des contacts, d'agrandir mon réseau de partenaires et de clients. » Il teste ainsi le marché dans l'éventualité de devenir free lance à plein temps, mais n'est pas encore décidé. « La moitié des prospects qui m'écartent le font parce que je n'ai pas un statut à plein temps. Le contact avec eux est pris, et il deviendra utile si je suis plus libre un jour. » En outre, le quotidien d'un entrepreneur étend son champ de compétences : évaluer

la charge de travail d'une commande, établir un cahier des charges avec le client, puis un devis, gérer la facturation, savoir se vendre et entretenir son réseau.

Les compétences qu'il acquiert sont aussi techniques. « En tant que free lance, je touche davantage à l'intégration, voire au design, ce qui n'est pas la fonction première dans mon métier. » Étonnamment, ce surplus de travail ne semble pas se faire au détriment de sa vie de famille, ni empiéter sur ses



Son parcours

2003 : BTS Informatique de gestion.

De 2004 à 2005 : licence et maîtrise IUP Miage à l'université de Paris I.

2005 : stage de fin d'études de sept mois chez Mandriva.

De 2006 à 2009 : développeur Lamp eZ Publish, agence WCube.

2009 : ingénieur études et développement Lamp eZ Publish, Smile, ingénieur web eZ Publish, agence Noven.

Depuis août 2009 : développeur Lamp eZ Publish certifié, Publicis Modem et free lance auto-entrepreneur.

Ses conseils

Ne pas se laisser dérouter.
Le statut d'auto-entrepreneur n'a rien de compliqué, mais les fausses informations foisonnent sur internet. Inutile de trop se renseigner par ailleurs, tout est en ligne sur le site officiel.

Rigueur et organisation.
Il ne s'agit pas simplement de gérer deux statuts, mais bien deux métiers distincts, avec une organisation différente. Il ne faut jamais laisser traîner les tâches en cours, ne pas hésiter à relancer les prospects et se fixer des dates de rendu de copie.

L'AVIS DU CONSULTANT

Jérémy Lemaître,
directeur France
de GCS Europe

Cabinet de recrutement international.



Le cumul est apprécié des employeurs

Mener de front une double activité professionnelle ne présente que des avantages. En devenant entrepreneur, avec une activité complémentaire, un salarié comprend mieux les problématiques de son propre employeur. Ce qui contribue à resserrer les liens entre eux.

En interne, l'entreprise a tout intérêt à ne pas s'opposer à ce type de vocation. Car l'employé développe avec cette autre activité professionnelle d'autres compétences : gestion du cahier des charges, face-à-face avec un client... qui lui permettront d'évoluer dans l'entreprise.

Ce modèle est un plus pour un recruteur. Il montre les qualités de dynamisme, d'autonomie et le potentiel d'évolution du candidat. Ce développeur soigne son employabilité, et son CV se démarque des autres. Cependant, s'il conserve son activité d'entrepreneur, un employeur pourra s'inquiéter de sa capacité à gérer le temps et à être aussi performant à son poste.

C'est une bonne voie vers la création d'entreprise, surtout dans l'informatique. C'est un bon moyen de tester le marché, de voir s'il existe une demande pour les compétences que souhaite mettre en œuvre le free lance.

SI ÇA VOUS TENTE...

Miser sur la transparence

Si rien n'empêche un salarié de travailler en plus de son emploi principal, mieux vaut qu'il en avertisse son employeur. En informatique, des activités comme celle de développeur peuvent conduire le salarié, lorsqu'il les pratique en free lance, à entrer en concurrence avec la société qui l'emploie. Prévenir et rassurer son employeur est une précaution utile qui évitera les litiges. Faire mentionner dans son contrat de travail la possibilité d'exercer une activité extérieure similaire évite tout malentendu.

Un statut simple

Pour une activité exercée en complément d'un poste de salarié, le statut d'auto-entrepreneur est idéal. Un portail est à disposition des candidats – www.lautoentrepreneur.fr – avec une section complète de questions/réponses. L'ensemble des formalités est réalisable sur le site, à commencer par la déclaration de début d'activité. Chaque trimestre ou chaque mois, la déclaration du montant du chiffre d'affaires réalisé se fait via ce portail.

Planifier son travail

Gérer deux statuts impose une organisation très rigoureuse de son planning. Elle commence par une bonne estimation du temps de travail de chaque commande. Il faut se mettre d'accord avec son prospect sur le temps nécessaire à accomplir la tâche, afin de définir un cahier des charges précis. Lequel aboutit à la rédaction d'un devis juste.

Entrepreneur d'abord

L'activité de free lance est celle d'un entrepreneur en autonomie totale. Les contraintes en termes de gestion et de développement, de relation avec les clients et de prévision du chiffre d'affaires sont les mêmes que celles d'un dirigeant d'entreprise. Une formation à la création d'entreprise est donc un préalable utile avant de se lancer dans une activité d'auto-entrepreneur.

loisirs « *Le temps que nous passons tous sur un ordinateur, à surfer ici et là, à jouer ce temps quelque peu improductif, je le consacre au travail* ». La recette qu'il livre combine motivation et organisation. « *Je ne laisse rien traîner. Il faut s'appliquer beaucoup de rigueur dans la gestion des tâches. Je suis scrupuleusement mon planning.* » Côte administrative, il loue le statut d'auto-entrepreneur, sans lequel il ne se serait pas lancé, car il s'avoue « *nul en comptabilité* ». Toutes les déclara-

tions se font en ligne, les démarches sont simplifiées à l'extrême. Parfaitement satisfait de son double statut, Jean-Luc Nguyen garde néanmoins du recul. « *Le monde salarié et celui de free lance sont très différents. Être free lance, en informatique, signifie passer beaucoup de temps derrière un ordinateur, donc seul. Dans mon métier, se rendre dans une entreprise, travailler en équipe, c'est important. C'est un bien avec la société* » ■

CHRISTOPHE ELISE